

Réunion du Comité du 19 septembre 2023

Le Comité Syndical d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT VAURY le 19 Septembre 2023 à 18h30, sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

**Date convocation** : 12 Septembre 2023

**Présents** : AUDONNET Jean Louis ; AUDOUX Patricia ; AUGROS Evelyne ; BARBAIRE Jean Luc ; BERSET Pierre ; BEUZE Daniel ; BODEAU Eric ; BOISRAMIER Guy ; BONNAUD Jacques ; BOQUET Jacques-André ; BOURDIER Sylvie ; CARENTON Daniel ; CARIAT Jacky ; CHAPUT Jean-Paul ; CHASSAGNE Bertrand ; CHASSAGNE David ; CHATELAIN François ; CHAVANT Philippe ; CHETIF Evelyne ; COLNET Bernard ; COURATIER Josiane ; DARDAILLON Bruno ; DE GRAEVE Gérard ; DEBROSSE Guy ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUPEUX Viviane ; DUQUEROIX sylvain ; FAYARD Mireille ; GASNET Gérard ; GASPARD Isabelle ; GAUTIER-ROUGEOT Marie-Anne ; GENEVOIS Jean-François ; GERBER Jean-Marc ; GRIMAUD Hervé ; GUILLOT Frédéric ; HUGUET Sylvain ; HUMBERT Isabelle ; JULLIARD Christian ; LABESSE Jean Claude ; LAMONTAGNE Gilles ; LARDY Loïc ; MALFAISAN Frédéric ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; MOUTAUD Christophe ; PASDELOU Jérôme ; PETIT Denis ; PICHON Sabine ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric ; PLANCOULAIN Patrick ; POTHEAU Christian ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; ROUSSEAU Christian ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VAN DRIEL Arie ; VAREILLAUD Yannick ; VELGHE Jacques ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIRMONT Fabien ; VOISIN Michel ; WOUTERS Christian.

**Suppléants** : APPERE Roger ; BERTRAND Alain ; BRUNATI Gilles ; CARDEAUD Daniel ; DAUDON Moise ; DESSALLES Patricia ; DINDAULT Gérard ; JEANROT Frédéric ; LECLERE Henri ; LEONNARD Marie.

**Excusés** : BOURSAULT Sébastien ; BRAIBANT Claudette ; BUNLON Marie Christine ; CHARDIN Marie Hélène ; GAZONNAUD Jean Luc ; GLENISSON Marie-Claude ; JANNOT Florence ; LARIGAUDERIE Gilles ; LUGUET Fabienne ; MERLAUD Jean-Luc ; PHILIPPON Kévin ; SAINTEMARTINE Jean Claude ; VIARD Philippe.

**Secrétaire de séance** : Monsieur CARIAT Jacky

GLENISSON M-Claude (Com Com Pays Dunois) donne pouvoir à AUDONNET J-Louis (LAFAT)  
GAZONNAUD J-Luc (NOTH) donne pouvoir à MATIGOT J-Roland (VAREILLES)  
PHILIPPON Kévin (SAINTE FEYRE) donne pouvoir à GASPARD Isabelle (SAINTE FEYRE)  
VIEILLERIBIERE Pascal (ST PRIEST LA PLAINE) donne pouvoir à CHAPUT J-Paul (CCBGB)  
PETITJEAN Daniel (BONNAT) donne pouvoir à CHAVANT Philippe (CCPCM)  
VOISIN Stéphane (ST MAURICE LA SOUT) donne pouvoir à AUGROS Evelyne (CCPS)

**DELIBERATION n°2023-02-041**

**Collège** : Déchets

	Physique	Voix
Membres	25	75
Présents	18	54
Pouvoirs	1	3
Votants	19	57

**Code nomenclature** : 7.2 – Fiscalité

**Objet : Zones de TEOM pour 2024**

Comme tous les ans, il appartient à Evolis 23 de définir les zones de TEOM pour 2024. Le zonage est maintenu mais le lissage sur la CCPD est terminé :

**Sur la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret**

*Zones de perception [...] en vue de proportionner le montant de la taxe à l'importance du service rendu apprécié en fonction des conditions de réalisation du service et de son coût (CGI-1636 B undecies 2° - 1<sup>er</sup> alinéa)*

Zone 1 : GUERET

*Zone 2* : AJAIN, ANZEME, BUSSIÈRE-DUNOISE, GARTEMPE, GLENIC, JOUILLAT, LA BRIONNE, LA CHAPELLE-TAILLEFERT, LA SAUNIÈRE, MAZEIRAT, PEYRABOUT MONTAIGUT-LE-BLANC, SAINT-CHRISTOPHE, SAINTE-FEYRE, SAINT-ELOI, SAINT-FIEL, SAINT-LAURENT, SAINT-LEGER-LE-GUERETOIS, SAINT-SULPICE-LE-GUERETOIS, SAINT-SYLVAIN-MONTAIGUT, SAINT-VAURY, SAINT-VICTOR-EN-MARCHE, SAVENNES, SAINT YRIEIX LES BOIS.

**Sur la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest**

*Zone 3* JANAILLAT, LEPINAS, MAISONNISSES, SARDENT

**Sur la Communauté de communes du Pays Dunois**

*Zone 4* : CHAMBON SAINTE CROIX, CHENIERS, COLONDANNES, CROZANT, DUN LE PALESTEL, FRESSÉLINES, LAFAT, LE BOURG D'HEM, LA CELLE DUNOISE, LA CHAPELLE BALOUE, MAISON FEYNE, NAILLAT, NOUZÉROLLES, SAGNAT, ST SEBASTIEN, ST SULPICE LE DUNOIS, VILLARD

**Sur la Communauté de communes du pays Sostranien**

*Zone 5* : AZERABLES, BAZELAT, LA SOUTERRAINE, NOTH, SAINT AGNANT DE VERSILLAT, SAINT GERMAIN BEAUPRE, SAINT LEGER BRIDEREIX, SAINT MAURICE LA SOUTERRAINE, SAINT PRIEST LA FEUILLE, VAREILLES

**Sur la Communauté de communes de Bénévent Grand Bourg**

*Zone 6* : communes de ARRENES, AUGERES, AULON, AZAT-CHATENET, BENEVENT-L'ABBAYE, CEYROUX, CHAMBORAND, CHATELUS-LE-MARCHEIX, FLEURAT, FURSAC, LE GRAND-BOURG, LIZIERES, MARSAC, MOURIOUX-VIEILLEVILLE, SAINT-GOUSSAUD, SAINT-PRIEST-LA-PLAINE

**Sur la Communauté de communes des Portes de la Creuse en Marche**

*Zone 7* : BONNAT, CHAMPSANGLARD, CHATELUS-MALVALEIX, GENOUILLAC, JALESCHES, LA CELLETTE, LA FORET DU TEMPLE, LINARD-MALVAL, LOURDOUEIX ST PIERRE, MEASNES, MORTROUX, MOUTIER MALCARD, NOUZIERS, ROCHES, ST-DIZIER-LES-DOMAINES, TERCILLAT

A NOTH,  
Le Président  
Patrick Rougeot

PUBLICATION : 26 SEP. 2023

